Bulletin Municipal d'Informations

AUTOUR DE L'ABBAYE

Juin 2009 - N°41

Sommaire :

Le Mot du Maire	2
La Vie Communale	3-4
Budget Communal 2009	4
Infos Pratiques	5
Le Coin des Associations	6-11
Communauté de Communes du Domfrontais	12-13
Un peu d'histoire	14

Eglise Abbatiale XIe et XVe siècles
Edifice classé

Le Mot du Maire

· *Ce début d'année a été marqué par l'annonce de la réorganisation d'une de nos trois Agences bancaires, pour la partie retrait d'espèces et dépôt de chèques. Cette affaire s'est produite simultanément à une décision de la Municipalité de mettre tout en œuvre pour obtenir sur la Commune, un distributeur automatique de billets. Immédiatement les membres du Conseil ont réagi à cette annonce et là je dois remercier l'énorme élan de soutien que nous avons rencontré auprès des habitants qui nous ont donné un retour positif de 100 %sur notre démarche. Dire que dans le but de mieux nous servir et répondre aux attentes au quotidien, l'on supprime les retraits d'argent et les dépôts de chèques a été perçu comme une provocation qui nous a rendus plus fort pour discuter d'un projet avec l'organisme qui voudra bien prendre en compte les réels besoins de la population. Nous sommes actuellement en attente de projets chiffrés et les négociations actuelles s'avèrent constructives.*

Un deuxième projet nous tient à cœur, c'est la création d'un lieu de dépôts de livres, mis à disposition par le Conseil Général pour compenser l'arrêt programmé du bibliobus. Ce service utilisé à lonlay par environ 80 adhérents pourrait se dérouler dans la salle du centre d'accueil contiguë au Presbytère. Nous avons adressé une demande officielle à l'évêché en ce sens.

Ces affaires nouvelles ne nous empêchent pas de poursuivre les projets en cours, ainsi :

-Je viens de signer le compromis de vente de parcelle pour la construction de la première maison à 15€
-l'aménagement touristique des abords de l'abbaye devrait être lancé par la Communauté de Communes après les congés.
-les études concernant la faisabilité d'une déchetterie par la Communauté de Communes du Domfrontais, sont en cours.
-des séances de travail régulières à la Communauté de Communes se déroulent pour peaufiner l'étude de faisabilité du pôle santé
-l'appartement au dessus de l'école va être entièrement rénové (tapisseries, peintures et chauffage)
-les peintures de signalisation horizontale sur la voirie sont en cours,
-le Lotissement du Clos est terminé et 4 nouveaux foyers sont raccordés au tout à l'égout
-l'aménagement cinéraire dans le cimetière est commencé,
- un grand toilettage du site Internet de la Commune est en cours.

D'autre part, je suis allé le 16 juin dernier à la Préfecture pour assister à la cérémonie organisée en l'honneur de l'attribution du Label « Employeur Partenaire des Sapeurs Pompiers Volontaires » au titre de 2009 qui a été décerné à la Biscuiterie. C'est un encouragement pour les Chefs d'Entreprise afin qu'ils donnent l'opportunité à leurs employés de partir pour des interventions de secours.

J'aimerais terminer en souhaitant la bienvenue à notre couple de jeunes boulangers qui vient d'arriver sur la commune, à en voir la file d'attente sur le trottoir le dimanche matin, il n'y a pas à douter de leur savoir-faire.

Je voudrais également féliciter les Associations qui oeuvrent pour les loisirs et notamment la toute jeune association « cultures et loisirs », pour qui la saison générique s'achève. Elle a rencontré un grand intérêt, je suis persuadé que la prochaine rentrée nous apportera son lot de bonnes surprises.

Christian Derouet

LA MAISON A 15 € PAR JOUR

Le projet de la maison à 15 € a été officialisé en la présence de Monsieur LAIGRE des Maisons France Confort, de Me GOUBEAUX, Notaire et de Monsieur Christian DEROUET, Maire.

La mise en place de ce dispositif a pour but de faciliter l'accès à la propriété à un grand nombre de ménage, avec la possibilité d'un prêt à taux 0 %, et de bénéficier de la TVA à 5,5 % pour la construction du logement.

Le premier projet de Pass Foncier, sur la commune, sera mis en place au lotissement du Clos.

M. LAIGRE, M. DEROUET, et Me GOUBEAUX

Fondation du jeune apprenti : des apprentis récompensés

Portrait de Juline FIAULT

Comme chaque année, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Basse-Normandie ont demandé aux Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis de proposer des candidats dont les résultats méritent d'être valorisés. Le comité de sélection, réuni le 20 octobre 2008, a étudié 184 candidatures et sélectionné 94 apprentis dont 31 dans l'Orne. Le vendredi 23 janvier 2009, à Argentan, ces 31 apprentis ornais ont été récompensés avec leur Maître d'apprentissage. Cette édition était parrainée par Yannick SOUBIEN, Vice-président du Conseil Régional, Président de la commission « formation tout au long de la vie » au sein de laquelle il a en charge l'apprentissage. Parmi les 31 lauréats ornais, il y a une jeune apprentie de Lonlay-l'Abbaye, Juline FIAULT.

Juline FIAULT

Juline a eu sa vocation pour la coiffure très tôt. Enfant, elle passait la plupart de ses samedis dans un salon de coiffure d'une amie de son père. Différents stages réalisés en 4ème et 3ème ont confirmés sa volonté de travailler dans la coiffure. C'est ainsi qu'elle décida de poursuivre un CAP au 3IFA d'Alençon. Aujourd'hui, elle prépare son BP (Brevet Professionnel). Et elle envisage ensuite de poursuivre ses études vers un CAP esthétique : « J'aimerai ouvrir plus tard un salon qui associe la coiffure et l'esthétique. En un même lieu, il serait possible de se faire coiffer et maquiller. Il s'agit d'activités complémentaires. Je suis vraiment passionnée par les métiers de la beauté. J'aime le coté créatif, m'occuper des gens et le grand sens relationnel qu'il faut avoir avec les clients. Je souhaite ajouter qu'il ne faut jamais se démotivé. Avec beaucoup de volonté, on peut atteindre les objectifs que l'on s'est fixés ».

De la volonté, Juline en a puisqu'elle a été récompensée à plusieurs occasions. Très contente et surprise à la fois, elle a appris qu'elle avait été sélectionnée pour recevoir une distinction à la Fondation du Jeune Apprenti. « Cela fait un petit plus et m'encourage encore davantage dans cette voie ». Juline s'investi aussi dans certain concours comme le concours « Meilleurs Apprentis de France » de l'année dernière où elle obtient brillement la médaille d'argent au niveau départemental et régional.

L'avenir professionnel de Juline semble tout tracé. Il faut savoir que l'apprentissage reste une des meilleures voies d'accès au marché de l'emploi.

...

...

LABEL « EMPLOYEUR PARTENAIRE » DES SAPEURS POMPIERS

.

BUDGET COMMUNAL 2009

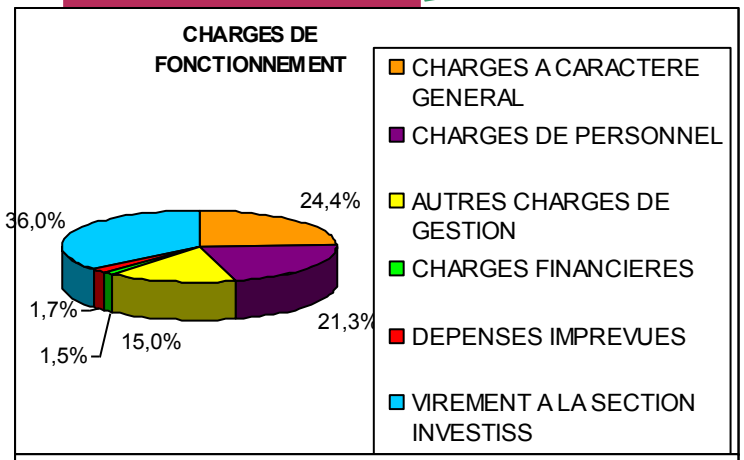

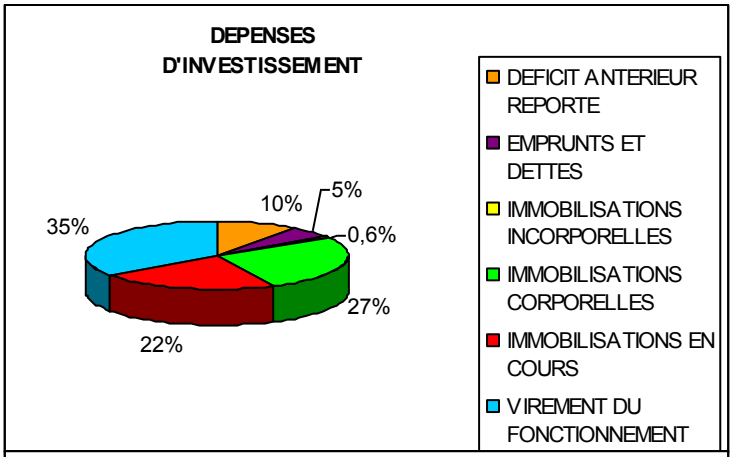

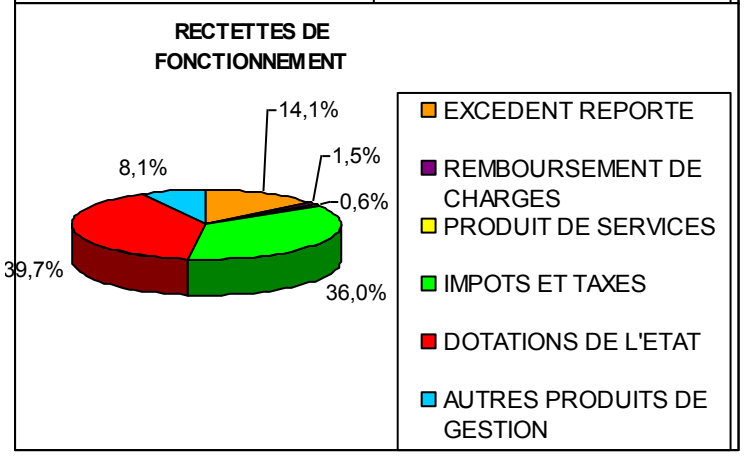

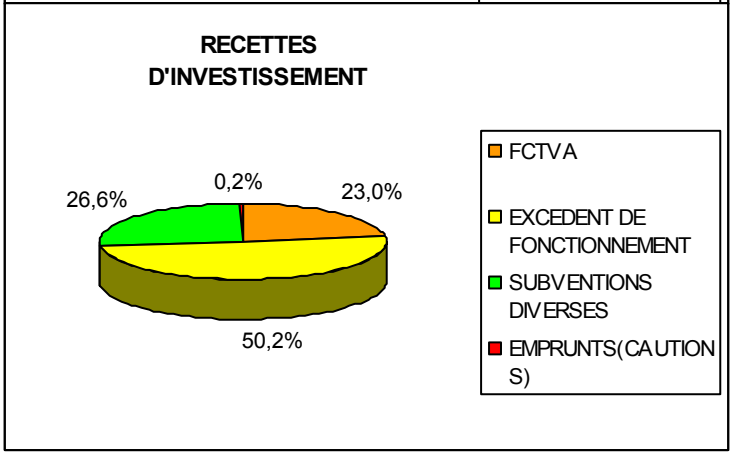

INFORMATIONS PRATIQUES

Etat-Civil du 01/01/08 au 15/06/2008

Naissances :

- BRAULT Naël le 23 FÉVRIER 2009
- FORGET Marilee le 02 MARS 2009
- JEANNET Florian le 15 MARS 2009
- PRESTAVOINE Arthur le 08 AVRIL 2009

Mariages :

- BIDARD Jérôme et AUBERT Sandrine le 06 JUIN 2009

Décès :

- GÉNISSEL René le 03 JANVIER 2009
- GROSSE Clarisse (veuve PHILIPPE) le 12 FÉVRIER 2009
- DURAND Jeanne (veuve LAMAYSON) le 03 AVRIL 2009
- DÉSÉCHALLIERS Francis le 05 AVRIL 2009
- HAVARD Philippe le 24 MAI 2009

MAIRIE

Horaires actuels :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi est réservé pour les rendez-vous avec Monsieur le Maire.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont ou auront 16 ans cette année doivent se présenter en Mairie, au cours du mois de leur anniversaire, afin de procéder au recensement militaire.

Cet acte civique est obligatoire et nécessaire pour passer tout examen (permis de conduire, bac...).

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au vendredi de 09 à 12h

Et le Samedi de 09h à 11h30

DERATISATION :

Du raticide est à la disposition des habitants de la commune. Le retirer en Mairie.

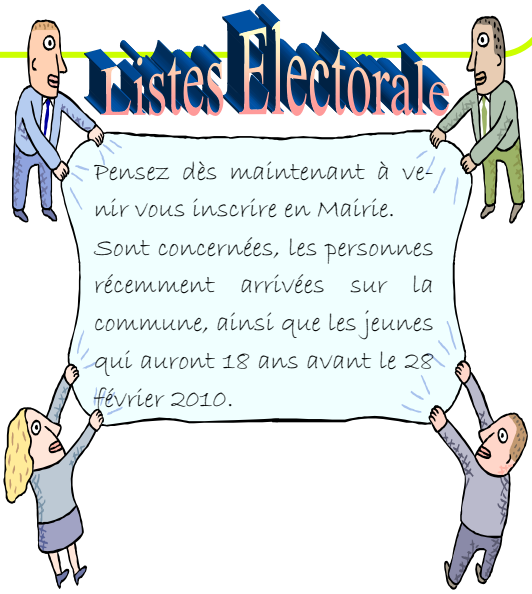

Le Coin des Associations

COMITE DES FETES

Les illuminations

Lors de la cérémonie de remise des prix du concours des villes et villages illuminés, nous avons reçu un trophée pour la mise en lumière de la grotte (3 sapins).

Repas du comité des fêtes

Le dimanche 25 janvier 2009 a eu lieu pour la cinquième année , notre traditionnel jambon au cidre préparé par nos artisans locaux. pour remercier les participants, une tombola a eu lieu et c'est Mme Chantal BARRE qui a gagné le voyage aux floralies de Nantes.

Voyage

Le voyage aux floralies de Nantes a eu lieu le dimanche 9 mai , nous avons pu admirer des milliers de plantes et fleurs, tout cela dans une bonne ambiance.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé a ces manifestations et vous proposons nos prochains évènements.

- 5 juillet 2009 : randonnée pédestre
- 30 août 2009 : vide greniers

ATTENTION : Cette année le feu d'artifice sera tiré le samedi soir 29 août

Le Bureau du Comité des Fêtes

ATELIER THEATRE

Reprise des ateliers théâtre de la Compagnie des Tournes-Cigales saison 2009-2010

Les ateliers théâtre de la compagnie reprendront à la salle Ste Thérèse dès septembre. Ces ateliers concernent les jeunes à partir de 8 ans (10 participants maximum par groupe).

Une réunion est prévue le jeudi 9 juillet 2009, à 20H15, à la salle Ste Thérèse, pour constituer un groupe d'adultes, certains se sont déjà manifestés, si cela vous tente n'hésitez plus et prenez un peu de temps pour venir vous informer car le théâtre est un art d'invention, il développe la mémoire, l'imagination, l'émotion etc… Il permet de se connaître, de jouer avec les autres et surtout de s'impliquer non seulement comme acteur mais aussi dans tout ce qui entoure la création d'un spectacle (affiche, costumes, décors, maquillages, régies lumière et son ... (minimum 5 personnes)

Inscriptions et renseignements :

- N. STURTZ au 02.33.38.57.95 ou portable 06.85.15.22.43- Annie PELLERIN au 02.33.38.64.20.

- sur place (salle Ste Thérèse aux heures d'ateliers) le mercredi de 17 à 19 h.

- le dimanche 6 septembre au "forum des associations" de la communauté de communes du domfrontais.

Dépliants disponibles sur demande, à la mairie de Lonlay, dans les écoles, collèges, lycées, bibliothèque, maison des associations de Domfront, communauté de communes.

Nicole STURTZ

Présidente de l'association

ADMR

Bonjour,

L'ADMR de St Bômer Les Forges, couvre 4 communes :
Champsecret, St Bômer, St Clair de Halouze et Lonlay l'Abbaye.
Nous avons le plaisir de vous présenter notre secrétaire Madame Céline Dumaine.
Cette jeune Flérienne, maman d'un petit garçon de 3 ans, connaît bien le milieu associatif et les services d'aide à la personne. Son travail sera complémentaire à celui de Mme Sandrine Lehéricey, animatrice de la fédération ADMR .
Mme Dumaine intègre l'équipe de salariées et vous accueillera dès que besoin au local de l'association situé au dessus de la mairie de St Bômer.
Sa présence est essentiellement le matin, n'hésitez pas à appeler le 02 33 37 17 77

Lors de ses absences ou en cas d'urgences, vous pouvez appeler les responsables du personnel :
Pour Champsecret, St Bômer, Lonlay L'Abbaye : - Mme Duboscq au 02 33 37 60 25
- Mme Quentin au 02 33 37 61 40
Pour Saint Clair de Halouze : - Mme Gallier au 02 33 66 92 44

Nous vous remercions de votre confiance et vous disons à bientôt !

Associativement vôtre,
Viviane Viollet, présidente ADMR.

Foyer de l'Amitié

Le foyer de l'Amitié est toujours en croissance, nous sommes maintenant 144 adhérents,c'est bien la preuve que les personnes de tout âge recherchent le contact et des divertissements en tous genres.

le 22/01/2009 a eu lieu notre assemblée générale, 110 personnes étaient présentes.

Sortie piscine

le 26/01/2009 a eu lieu une réunion sur le thème « prévenir le vol et la malveillance » en présence de Groupama et la gendarmerie, environ 80 personnes y ont participé.

Au cours de l'année 2009, 7 thés dansants seront organisés dont 1 au mois de novembre pour le téléthon.

Nous vous signalons que le 17 septembre aura lieu un thé dansant avec repas le soir pour fêter les 10 ans de la danse du club .... Qu'on se le dise.....

Dans les mois qui se sont écoulés, nous avons eu du 1er au 8 février, notre voyage au Maroc ; 46 personnes y ont participé (19 de Lonlay) ; pour certains, c'était le « baptême de l'air ».

Les sorties « piscine » sont également bien parties, une quinzaine de personnes se réunissent plusieurs fois par mois.

Décoration d'assiettes

Une nouvelle activité est née au sein du club : décorations d'assiettes, de plats, de vases,etc....8 personnes y participent, c'est un début prometteur.

Un voyage d'une journée, au mois de juillet, est prévu à Nantes (visite du jardin des plantes, déjeuner croisière sur l'Erdre, visite de Nantes en petit train).

Il a également été décidé que le foyer serait ouvert le jeudi 23 juillet et le lundi 10 août.

Très bonnes vacances à tous

A bientôt.

Le bureau

Compte rendu de la saison passée :

- Les débutants ont participé à plusieurs plateaux. Ils étaient encadrés par Alain HECQUARD.
- Les poussins 1 jouaient en niveau 2 et les poussins 2 en niveau 3. Ils ont fait une saison convenable. Leur classement au challenge départemental était pour :

  - les poussins 1 = 67ème sur 100 ;
  - les poussins 2 = 78ème sur 100.

  Ils étaient encadrés par Alain HECQUARD.
- Les benjamins à 9 ont fait un championnat d'automne et de printemps dont ils finissent 6ème. Leur classement au challenge départemental benjamins est 32ème sur 79. Ils étaient encadrés par Franck LAUNAY e Jérôme DESONNAIS.
- Les – de 13 ans finissent 2ème du championnat d'automne et 3ème du championnat e printemps. L'équipe a toujours joué le haut du tableau. En coupe de Basse-Normandie, ils perdent au 2ème tour et en coupe de l'Orne, ils s'inclinent au 3ème tour. L'équipe a fait une bonne saison dans l'ensemble et était encadrée par David JEANNE, Claude PHILIPPE et Vincent PHILIPPE.

En cours de saison, Amandine LECROSNIER est partie jouer en 16 ans féminin régionale à Condé sur Noireau.

Le samedi 18 avril, les benjamins et quelques 13 ans on participé à un match de Division d'Honneur à Flers comme ramasseur de balles.

En séniors :

L'équipe 1A finit 10ème sur 12.

L'équipe 1B termine 6ème en quatrième division.

Pour tout renseignement :

Téléphoner au 02.33.30.08.08 HECQUARD Alain

Ou au 02.33.37.01.63 PHILIPPE Vincent

Le club recherche des jeunes et seniors pour la saison prochaine.

Le Bureau

ABI Pétanque

Le Club existe depuis fin décembre 1997, le Président était M. MARTIN Philippe qui est resté en place jusqu'en novembre 2008.

A partir de cette date il y a eu un changement car M. MARTIN demandait à prendre du recul, tout en restant dans le bureau.

Nouveau bureau :

Président : M. GEHAN Stéphane

Secrétaire : M. GUERIN Francis

Trésorier : M. LEBAUDY Jean-Paul

Membres : M. LAMY Didier, M. MARTIN Philippe, M. LAUNAY Gérard, Mme QUENTIN Christelle, M. PLATON Jean-Luc, M. HIAUMET Brice, M. DUPIN Eric et M. JARDIN Stéphane.

Le Club compte actuellement 54 licenciés dont 31 hommes, 10 femmes, et 13 juniors.

Nous organisons plusieurs concours dans l'année :

2 concours officiels :

- Le 14 mars : en triplette avec 28 équipes

- Le 18 avril : en doublette avec 48 équipes, plus 6 équipes de jeunes de 6 joueurs de clubs du département. Ce jour là, l'équipe de l'ABI pétanque fait première.

Concours internes

Nous organisons également des concours internes club qui ont lieu les vendredis soirs ou samedis après-midi, ouvert à tous les licenciés du club ainsi qu'à tous les habitants de Lonlay L'Abbaye qui le désirent. Les heures de jet du but sont pour le vendredi soir à 20h30 et 14h le samedi après-midi.

Voici les dates des prochains concours internes : le vendredi 12 juin, et les samedis 27 juin, 19 sept et 3 octobre.

Un concours ouvert à tous est programmé **le samedi 29 août** en doublette, jet du but à 17h.

Des entrainements sont prévus les vendredis soirs à 20h30.

Les licenciés du club participent à divers championnats, tel que les Championnats départementaux ou de Basse-Normandie, qui sont T à T, en doublette, triplette ou mixte.

L'an dernier une équipe jeune perd en finale TR Championnat de l'Orne. Un junior se qualifie pour le tournoi régional à ST Hillaire du Harcouët et ensuite interrégional à Rennes.

Cette année ce même joueur se qualifie pour le trophée de zone junior au Mans.

Deux équipes féminines en doublette participent au championnat de l'Orne, toutes les deux arrivent en ½ finale et une perd en finale.

Les personnes qui désirent participer à la pétanque sont invités à s'adresser à M. GUERIN Francis 10 route du Stade, afin d'avoir les renseignements nécessaires.

Le Club tient à remercier la municipalité, sans oublie les 2 employés communaux, pour la subvention qui lui a été allouée, ainsi que pour les travaux réalisés sur le terrain de pétanque.

Le bureau

La saison culturelle 2008-2009 s'achève et nous pouvons d'ores et déjà faire un premier bilan.

Cinéma

Le cinéma a rencontré un vif succès avec une bonne participation du public.

Pour exemple, le film « Lol » a été projeté à guichet fermé, le documentaire de Samuel Collardey « L'apprenti » a réuni plus de cent personnes, les films « jeune public » ont amené également un bel enthousiasme.

Avec la Nuit du Cinéma, nous avons réalisé un total de 260 entrées sur les 3 séances.

A ce jour, plus de 1000 entrées sont totalisées

Sur l'agrément de 20 séances accordées par Génériques il reste à venir :

Le 03 juin « **Slumdog Millionaire** » de Danny Boyle. Le film aux 8 Oscars !...

Nous terminerons le 17 juin avec une comédie « **Safari** » d'Olivier Baroux avec entre autres, Kad Merad...

Théâtre

Le 10 janvier dernier, le groupe théâtral, la Fée d'Argouges de Rânes inaugurait nos planches ! avec une comédie de Valentin Kataïev « Je veux voir Mioussov » - Beau succès pour cette première !...

Les 28 février et 1er mars la troupe de Tinchebray nous jouait une belle comédie en 4 actes de Germaine Planson « Au repos du guerrier » - Public nombreux pour ces 2 représentations.

Concert

Mr Blaiz accompagné de Naoële nous a fait voyager, le temps d'un après midi d'hiver, dans l'univers Gospel – Une belle prestation aux couleurs blues jazz, un Gospel profond et authentique qui a fait vibrer son public.

Saison 2009- 2010

Les 20 séances Cinéma sont programmées. Comme la saison précédente, elles auront lieu le mercredi toutes les 3 semaines environ, des films « jeune public » sont prévus pendant les vacances scolaires. La « Nuit du Cinéma » qui a remporté un franc succès est donc renouvelée, la date est fixée au 27 mars 2010.

Rendez-vous mercredi 16 sept – 20H30 pour notre 1ère séance cinéma de la saison

Avant la fin de l'année, nous aurons également une séance Cap Monde.

Un spectacle musical pour nos jeunes enfants est programmé le 19 décembre. Du théâtre viendra compléter le planning

En attendant de se retrouver et passer ensemble encore de bons moments, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances !

Culturellement vôtre,

Le bureau.

✉ culturetloisirslonlay@yahoo.fr

Si vous devez réaliser des travaux, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière, renseignez-vous auprès du Service Logement de la Communauté de Communes du Domfrontais 18 rue Georges Clemenceau à DOMFRONT

Tél : 02-33-30-76-34 courriel : cdcservicelogement@wanadoo.fr

Permanence : le vendredi matin de 10 h à 12 h

et sur rendez-vous les autres jours.

NB : pour les propriétaires occupants : munissez-vous de votre avis d'imposition concernant les revenus de l'année 2007 (plafond de ressources plus élevé en ce qui concerne les travaux d'accessibilité)

UN LOGEMENT MAL ISOLÉ PERD DE L'ÉNERGIE

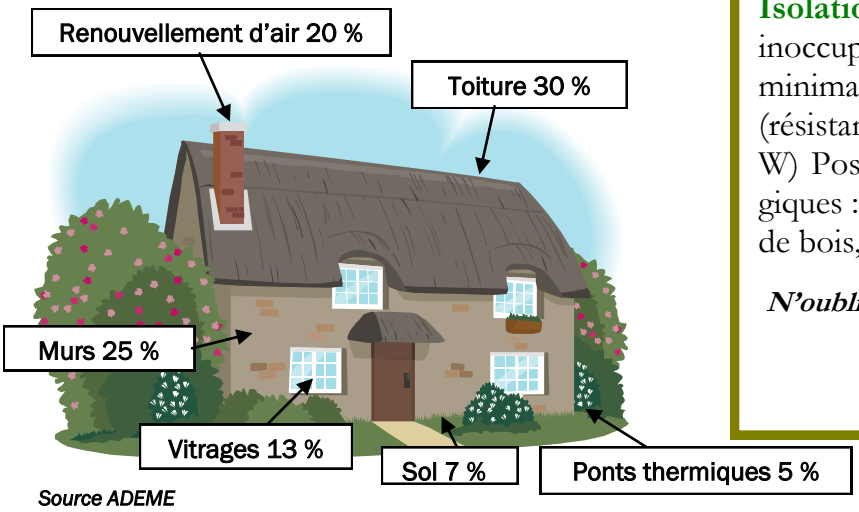

Source ADEME

Isolation en toiture (planchers des combles inoccupés, sous pentes : résistance thermique minimale de 5,5 m².K/W) et **des murs** (résistance thermique minimale de 2,8 m².K/W) Possibilité d'utilisation de matériaux écologiques : la ouate de cellulose, le chanvre, la fibre de bois, la laine de mouton, etc.

N'oublier pas d'installer un système de ventilation

Permanence de l'Espace Info Energie

Comment réduire ma facture énergétique ? Quelle isolation est la plus appropriée pour ma maison ? Quel type de chauffage choisir (solaire, bois, etc.) ? Comment utiliser les énergies renouvelables chez moi ? Quels sont les éco-matériaux disponibles ?

Un conseiller sera présent pour répondre à toutes les questions que vous vous posez **chaque premier vendredi du mois de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la Communauté de Communes du Domfrontais au 18 rue Georges Clemenceau à DOMFRONT.**

Réservation au 02-33-31-48-60

UN PEU D'HISTOIRE

En janvier 1863, le Conseil Municipal est amené à étudier le fonctionnement de l'école des garçons, en raison notamment du nombre considérable d'élèves : 234 en 1860, 221 en 1861, et 250élèves en 1862. Il demande expressément au Préfet l'obtention d'un maître adjoint.

Cette même année 1863 a lieu l'adjudication des travaux de confection pour la route de Flers à Passais, en partant de l'Epine Orbière. Le tracé pour arriver au bourg de Lonlay, a fait l'objet de plusieurs réunions relatives à son débouché. Une première proposition de l'administration en stoppait les travaux aux Voies. Prolongé vers le bourg, le tracé était discuté ou par La Logerie ou par la Butte du Clos, malgré sa pente estimée à 17 centimètres par mètre, ou par son tracé actuel. La solution définitive fera l'objet d'une délibération de « gratitude » envers le Préfet pour le prolongement de cette route vers la départementale 22.

En 1864, le Sous-Préfet de Domfront nomme M. MONTEMBAULT percepteur à Lonlay, lequel désire fixer sa résidence à Domfront. A l'unanimité, le Conseil, en réunion extraordinaire, s'insurge contre ce déplacement. Des arguments sont avancés : Lonlay ancien chef lieu de canton a toujours été la résidence du percepteur, commune de 3 300 à 3 700 habitants avec 446 habitations, elle a toujours facilité l'aménagement et le fonctionnement de la perception laquelle dessert également St Clair, St Bomer et Rouellé.

Le 5 septembre 1865, par décret de l'empereur Napoléon III, M. Julien LEFAVERAIS est reconduit dans sa fonction de maire, de même que les adjoints : Messieurs Alcime BOISNET, et Georges CHEDEVILLE.

Le 14 octobre 1965, le Conseil se réunit pour répondre à une demande d'installation sur la commune d'une maison de soins pour les malades et les pauvres : cette demande émane de la Supérieure générale des religieuses « Les Filles de la Charité »siégeant à GACE. Avec son entière approbation et son appel « de tous ses vœux » pour la réalisation de ce projet, le Conseil adresse de vifs remerciements à la Supérieure et l'appuie pour ses démarches auprès du gouvernement.

Le 28 décembre 1965, le Conseil émet un avis défavorable pour la création à Mantilly de 3 foires annuelles. Il estime, comme il l'a exprimé a plusieurs reprises, que les foires dans les petites localités font tort au commerce, « favorisent l'ivrognerie » et amoindrissent celles qui existent déjà.

L'année 1866 débute par un litige entre la commune et Mme DUCHESNAY propriétaire du domaine de Froidebise. Selon une pétition des habitants du quartier, cette dernière aurait installé une rampe de terre sur le « chemin LABBE », chemin que la commune a fait établir à ses frais. En septembre de cette même année, des inondations importantes amènent la Préfecture à demander à la commune et au bureau de bienfaisance une souscription pour venir en aide aux victimes.

En décembre, plusieurs propriétaires importants suggèrent au Conseil de classer un chemin de moyenne communication entre Lonlay et Mortain, chemin bien avancé déjà au hameau de la Tablère et en plusieurs points du département de la Manche. Précisément et à l'appui de leur démarche, Monsieur NOUTEAU propriétaire de la Tablère se propose de céder gratuitement le terrain et d'avancer les fonds nécessaires à la confection du chemin au taux de trois pour cent pendant dix ans.

A la majorité de 12 voix contre 3, le Conseil prie le Préfet de donner une suite favorable à cette proposition. Par la suite une enquête, début 1867 conclut au tracé de cette route par les hameaux suivants : La Chevalerie-Pilet, La Houdonnière, Le Plessis, La Chapellière, La Tablère, La Pierre et Le Gué Thibault.

Cette proposition est contestée rapidement par deux pétitions de nombreux habitants :

- l'une insiste pour un chemin passant par le village des Champs et du Grand Clos, vers Barenton.
- l'autre propose la direction de Rouellé par le Grand Etang.

A ces deux pétitions vient s'ajouter une note adressée à la Préfecture par la commune de Ger qui valorise le tracé vers le Gué Thibault, distance plus courte vers Mortain et desserte de plusieurs fabriques de poteries.

Au Conseil du 17 avril 1867, le Maire face à ces réclamation et observations fait déposer sur table toutes les pièces nécessaires pour un « mur et important examen ». Le Conseil, à l'unanimité, s'en tient à un avis sans réellement trancher et en ménageant les trois propositions :

- il rejette comme mal fondée la réclamation faite contre le chemin par la Tablère ;
- en même temps il soutient le classement d'intérêt commun des chemins et par les Champs et par le Grand Etang

Et habilement, il conclut qu'en cas d'exécution et de confection de ces chemins, « la priorité ne pourra être attribuée qu'à celui sur le parcours duquel tous les propriétaires riverains concéderont gratuitement leur terrain ».

Claude TOUTAIN